



O.M.S. : HIVER 2020

Du 24 AU 28 FEVRIER 2020
ET DU 02 AU 06 MARS 2020



Toutes les vacances scolaires pour faire du sport à l'O.M.S de Caluire

Lieux d'animation : au stade Pierre BOURDAN, à la salle Lucien LACHAISE, à la salle CHARLES SENARD

Fonctionnement : en journée : de 9h à 17h, avec repas chaud servi dans l'atrium de la salle Lucien LACHAISE
ou en demi journée de 9h à 12 h et/ou de 14h À 17h

Formule à la carte : uniquement pour la découverte sportive et les activités omnisports.

2 ½ j. obligatoires pour une inscription en ½ j. 2 journées pour une inscription en journées.

Formule animation sportive sur 5 ½ journées : pour les animations spécifiques.

Service accueil : de 8h à 9h, avant les activités, et de 17h à 18h après les activités.

Séjour du 24 AU 28 FEVRIER 2020 - 5 JOURS

	MATIN	APRES-MIDI
4-6 ans	Découverte sportive	Découverte sportive
7-9 ans	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : badminton ou fun activité ou foot salle ou escalade ou tennis de table	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : basket ou danse ou foot
+ 9 ans	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : Badminton ou fun activité ou foot salle ou Tennis de table	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : basket ou danse ou foot ou escalade

Séjour du 02 AU 06 MARS 2020 - 5 JOURS

	MATIN	APRES-MIDI
4-6 ans	Découverte sportive	Découverte sportive
7-9 ans	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : Badminton ou Basket ou Escalade ou Tennis de table	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : Tennis de table ou ou foot ou danse
+ 9 ans	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : Badminton ou basket ou tennis de table	A la carte : Omnisports. Animation sportive 5 ½ journées : Tennis de table ou foot ou danse ou escalade

Pour toute inscription, voici les documents à fournir :

- le nom et le numéro de votre Assurance Responsabilité Civile.
- vosre carte d'immatriculation CAFAL.
- vosre quotient familial ou vosre feuille d'imposition.
- le carnet de santé de l'enfant à jour de vaccination.
- un certificat médical (apte a la pratique du sport).

Remboursement : en cas de maladie, à partir de deux jours d'absence et sur présentation d'un certificat médical

Renseignements et inscriptions à partir 03 FEVRIER 2020

Vous pourrez alors retirer une fiche d'inscription au bureau de l'O.M.S

Le matin, les mardis, mercredis et jeudis de 9 à 11h.

L'après-midi, pendant les périodes d'inscriptions, les lundis, mardis, mercredis de 16h. à 18h.

Et les jeudis 14h. À 16h.

Téléphone : 04.78.23.48.64 - Internet : omscaluire.com

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscription.